



## Procès-verbal de la séance du conseil municipal de mardi 30 août 2022

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 30 août 2022, à 20h00 à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Jean Claude Darlet, maire.  
L'ensemble du conseil municipal valide le compte rendu du 14/06/2022.

**Etaient présents :** Jean-Claude DARLET, Fabrice PRUNELLE, Annie GUEFFIER, Isabelle FREIXAS, Cédrik GARDON, Emilie THOBIE, Jean-Pierre ROSE, Etienne PETITJEAN, Bertrand REY.

**Absents :** Frédéric JACQUET, Jérôme BATAILLER Céline LANTHEAUME, Laurent RICHARD, Ana ANES GOMES FERNANDES, Valérie BELLIER

**Secrétaire :** Bertrand REY

**L'ordre du jour était le suivant :** Point rentrée scolaire, RIFSEEP, Point budgétaire, Lien entre PLU et PLUI, Questions diverses

### **1. Rentrée scolaire :**

- Directeur Ecole : Florian COTTAZ
- Grande section CP : Delphine DENARIE
- CE1 – CE2 : Florian COTTAZ
- Maternelle : Remplacement Céline Rozier (3/4 temps), Nathalie Lescure (1/4 de temps)
- 78 enfants

### **Personnel communal.**

Aurélia, Simone, Françoise.

Restauration scolaire : Entreprise Cécillon Repas froid qui sont réchauffés sur site.

Tarif cantine : 3.95€ TTC/repas.

Gestion et tarif garderie : Inchangé par rapport à l'année 2021-2022

Travaux en cours dans l'école : Fenêtres remplacées, Luminaire type Led mis en place sur l'ensemble de l'école, Préaux en cours de construction.

### **2. RIFSEEP : Volet RH communal.**

Le RIFSEEP a été complété avec le poste et le grade liés au recrutement de Pauline AGERON DIT BLANC pour la gestion administrative de la Mairie. Cette modification a été instruit par le comité technique du Centre de Gestion. Celui-ci a émis une recommandation sur la gestion et l'attribution des primes à l'ensemble du personnel. Après délibération, l'ensemble du conseil municipal a voté à l'unanimité favorablement pour ne pas modifier le RIFSEEP sur les propositions du Centre de Gestion.

### **3. Point budgétaire :**

Le Maire commente la comparatif budget/Réalisé au 30 août 2022. L'évolution des charges et produits de fonctionnement sont en parfaite harmonie avec le prévisionnel. Le règlement des factures d'investissement permettra de solliciter le versement des subvention de l'État, de la Région et du Département.

### **4. PLUI/PLU :**

14h-17h : Vendredi 30 septembre en mairie.

Échange avec les chargés de mission du PLUI de la communauté de commune sur les orientations à donner à la commune et au village.

Réunion de préparation proposée le 13 septembre à 20H00 en mairie.

### **5. Questions diverses :**

Délibération sur l'attribution de la subvention 2022 à la Dynamo.

Copil de la dynamo avec la CAF le 27 septembre.

Montée de Chavot : Bornage à réaliser par un géomètre sur la route.

Rendez le 08 septembre sur site avec présence d'un membre de la mairie.

Mercredi 5 octobre : Formation sur les subventions à Saint Antoine ouverte à 2 conseillers municipaux.

Demande de Monsieur Gary Grand sur l'attribution d'une place de taxi sur la commune.

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité favorablement

La séance est levée à 22h24, un prochain conseil municipal est programmé pour le mardi 25 octobre à 20h, en salle Cassini, mairie.